

DES CREDITS D'ETUDE POUR LE JARDIN PUBLIC 24-30 AV. DE CLICHY ONT ETE VOTES, MAIS AUCUN DELAI N'EST ENCORE PREVU POUR SA REALISATION

Animée par Michèle Fong, la Commission Jardin Public entreprend des démarches auprès des pouvoirs publics pour que le projet de jardin promis depuis une quinzaine d'années entre les impasses de la Défense et des Deux Nêthes soit enfin réalisé, en concertation avec les habitants du quartier.

En fin d'année dernière, répondant à notre invitation, M. Jean-Pierre Caffet, adjoint au maire du XVIIIème chargé de l'urbanisme, est venu constater sur les lieux le spectacle de terrains vagues et d'immeubles rasés qu'offre actuellement la réserve. Cette prise de conscience du problème de la part de la mairie du XVIIIème a abouti au vote d'un crédit d'étude au budget 1996. Cependant, bien que récemment un immeuble ait encore été rasé, nous ne savons pas encore dans quel délai la Ville de Paris entend réaliser ce jardin public.

Un courrier accompagné des pétitions que nous avons recueillies dans le quartier a été adressé au maire de Paris. Nous lui avons demandé de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que ce projet voie enfin le jour, en concertation avec les habitants du quartier, et qu'un des bâtiments situés 15 impasse de la Défense, à l'angle de la réserve, soit conservé.

Dans le même but nous avons sollicité un entretien avec Mme Anne-Marie Coudert, ministre et adjointe du maire de Paris chargée de l'urbanisme.

Tout en poursuivant ces démarches, la Commission Jardin Public s'est engagée dans une réflexion sur le type de réalisation qui pourrait voir le jour à cet endroit. Si vous souhaitez donner votre avis, nous vous proposons de participer aux travaux de cette commission.

LE PROJET DE COMPLEXE HÔTELIER PRÉVU À L'EMPLACEMENT DES TERRAINS VAGUES DERRIÈRE LA PLACE CLICHY SEMBLE ABANDONNÉ

Animée par Jean-Noël Forestier, la Commission Terrains Vagues se préoccupe de la multiplication de terrains vagues dans le quartier. Elle recense les projets de construction et intervient lorsqu'ils paraissent préjudiciables à l'environnement du quartier.

La Commission Terrains Vagues a focalisé son action sur le périmètre d'environ un hectare situé derrière la place Clichy entre les rues Forest, Capron et les passages de Clichy et Lathuille. Elle a recueilli les plans d'un projet hôtelier gigantesque qui aurait eu des répercussions considérables sur le quartier, notamment parce qu'il en bouleversait le plan de circulation. Il semble cependant que ce projet soit aujourd'hui abandonné.

Toutefois, ne pouvant se satisfaire du délabrement actuel de ce secteur, Déclic 17-18 souhaite soumettre aux autorités municipales les attentes des habitants du quartier en matière d'équipement. Il nous semble en effet que la Ville de Paris se doit d'être partie prenante dans un aménagement de si grande ampleur et dont la conception aura des conséquences importantes sur tous les quartiers alentours.

C'EST POURQUOI NOUS VOUS PROPOSONS DE RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE QUE NOUS JOIGNONS À LA PRÉSENTE ET DE NOUS LE RETOURNER. APRES DEPOUILLEMENT, IL NOUS SERA UTILE DANS NOS ENTRETIENS AVEC LA MUNICIPALITÉ POUR EXPRIMER LES ATTENTES DES HABITANTS DU QUARTIER.